

**FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI**  
**du Groupe des Nations-Unies pour le Développement (FRH GNUD/UNDG HRF)**

**DOCUMENT DE PROJET**

<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b> PNUD, FAO	<b>Domaine Prioritaire/Secteur :</b> - Prévention et gestion des désastres - Agriculture - Création d'emplois et formation
<b>Directeur du Projet:</b> Directrice Principale du PNUD en Haïti <b>Nom:</b> Jessica FAIETA <b>Adresse:</b> MINUSTAH Logbase, Zone 5, Blvd. Toussaint Louverture et Clercine 18, Port-au-Prince, Haïti <b>Téléphone:</b> + (509) 3484-2026 <b>Courriel:</b> <a href="mailto:jessica.faieta@undp.org">jessica.faieta@undp.org</a>	<b>Ministère ou autre entité nationale:</b> Ministère de l'Environnement <b>Nom:</b> Jean-Marie Claude Germain <b>Adresse:</b> Delmas 95, Rue Pommeyrac, Impasse Acajou # 4, Delmas, HAÏTI <b>Téléphone:</b> <b>Courriel:</b>
<b>N° du Programme:</b>	<b>Durée du Projet:</b> 13 mois <b>Date de démarrage estimée:</b> 1 <sup>er</sup> décembre
<b>Nom du Projet:</b> Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud	<b>Lieu(x) couvert(s) par le Projet :</b> - Zone hydrographique Aquin-St Louis du Sud - Zone hydrographique Tiburon Port-Salut - Bassin versant Cavaillon - Bassin versant Les Cayes
<b>Description du Projet:</b> Le projet adresse la problématique de la vulnérabilité des populations et des infrastructures.	<b>Coût total du Projet:</b> 11 millions US\$ <b>UNDG HRF:</b> 8 millions US\$ <b>Contribution du Gouvernement:</b> <b>Autres:</b> - PAM : 2 millions US\$ - PNUD : 1 million US\$ <b>TOTAL:</b> 11 millions US\$
<b>Objectifs de Reconstruction Nationale et Objectifs Immédiats:</b> <i>Phrase résumant les objectifs globaux, ainsi que les objectifs immédiats du Programme</i> L'objectif général du Projet est de diminuer les risques socioéconomiques et environnementaux qui sont liés aux aléas naturels et auxquels sont sujettes des populations et des infrastructures dans les bassins versants du département du Sud. Dans l'immédiat, le Projet vise 4 objectifs :	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aménager durablement des espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval),</li> <li>2. Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire,</li> <li>3. Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud</li> <li>4. Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques de désastres.</li> </ol>	
<b>Résultats et Activités Clés:</b> Les résultats et les activités clés correspondantes sont indiqués dans le tableau ci-dessous.	
<b>Résultats clés</b>	<b>Activités clés</b>
3,000 mètres linéaires de ravines corrigés	- Exécution des travaux de correction - Versement de salaires et distribution de nourriture
15,000 m <sup>3</sup> de seuils et de digues de rétention d'eau construits au niveau de ravines	- Exécution des travaux de correction - Versement de salaires et distribution de nourriture
30,000 mètres linéaires de canaux d'irrigation et de drainages nettoyés	- Exécution des travaux de correction - Versement de salaires et distribution de nourriture
200 parcelles agroforestières et sylvopastorales aménagées	- Développement de pépinières - Exécution travaux d'établissement et d'aménagement de parcelles
100 ha de terres reboisés dans la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud	- Sélection des espèces et définition des modèles agroforestiers - Installation de pépinières - Aménagement des parcelles

Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud

Un plan d'aménagement de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une carte d'aménagement</li> <li>- Etablissement des lignes d'action et des indicateurs</li> <li>- Développement d'un plan d'investissement pour l'aménagement</li> </ul>
Des comités de gestion de bassins versant constitués	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des règlements de fonctionnement des comités</li> <li>- Choix des membres du comité</li> <li>- Mise en place et opérationnalisation des structures de fonctionnement des comités</li> </ul>
<b>Montant Total Approuvé: US\$ 8, 000,000</b>	

**Autorité nationale :**  
Ministère de l'Environnement  
**Organisation des NU**  
**bénéficiaires:**



Coordinateur Résident des NU

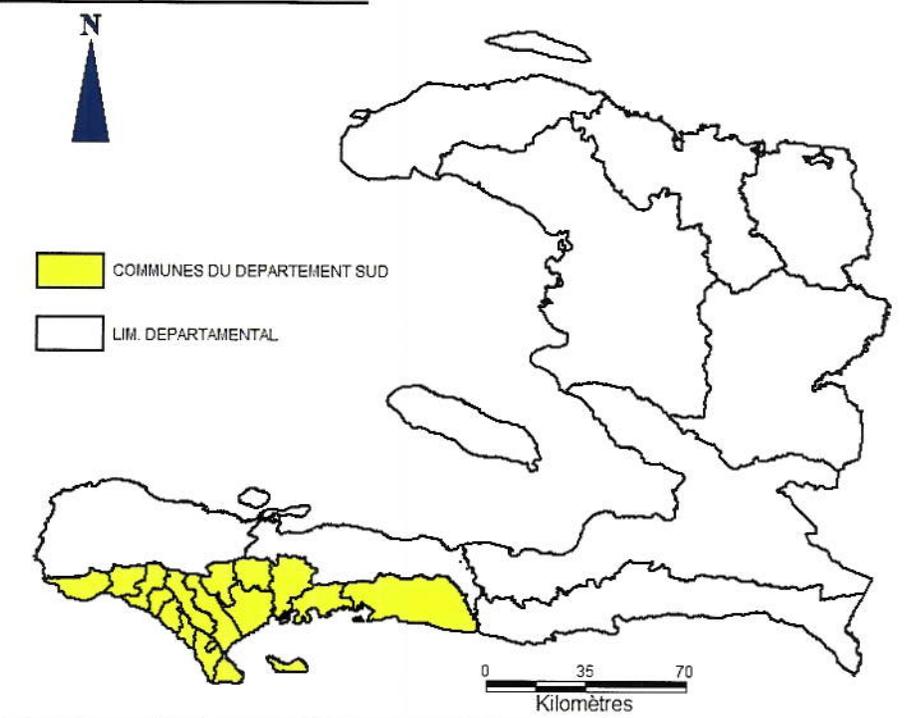
	<i>Signature</i>	<i>Date</i>	<i>Nom/Titre</i>
		07/02/11	Jean-Marie Claude Germain Ministre de l'Environnement
PNUD		7/02/2011	Jessica Faieta Directrice Principale
FAO		16/02/2011	Ari Toubou Ibrahim Représentant Résident
		21/02/2011	P. Nigel FISHER ARI TOUBOU IBRAHIM C.R. de



## 1. ANALYSE DE LA SITUATION ET CONTEXTE

Situé dans le sud-ouest de la péninsule méridionale (carte ci-dessous), borné au sud par la Mer des Antilles et incluant l'Île à Vache et plusieurs autres petites îles, le département du Sud s'étend sur une superficie de 2,650 km<sup>2</sup> avec une population de 632,752 habitants, soit une densité moyenne de 240 hab/km<sup>2</sup>. Le département enregistre un taux de croissance démographique annuelle de 1,1%. L'accessibilité de la population aux services sociaux de base (Éducation, Santé, Eau courante, Assainissement) est en dessous de la moyenne nationale et le revenu annuel moyen des ménages n'est que de 330 US\$, Cette situation traduit une forte vulnérabilité socioéconomique dans le département. Les femmes y sont particulièrement touchées par cette vulnérabilité, sachant qu'au niveau du département, le taux d'alphabétisme des femmes est de 47,71% en deçà de celui des hommes qui s'élève à 52%.

### Localisation du département du Sud



Le département du Sud est une région majoritairement montagneuse. Près de 40% du département présentent des pentes de plus de 60% d'inclinaison, ce qui avec l'augmentation de la fréquence des cyclones et des tempêtes, donne lieu à un fort ruissellement et rend le département propice à l'érosion des sols et aux inondations. A cette propension naturelle s'ajoute l'absence sinon l'insuffisance d'outils et d'orientations ainsi que d'un minimum de capacités individuelles et institutionnelles pour assurer une bonne gouvernance et une gestion rationnelle et raisonnable des bassins versants et des risques de désastres. C'est ainsi qu'avec la déforestation liée à l'exploitation de bois de sciage et de bois-énergie et les mauvaises pratiques agricoles (cultures sarclées avec brûlis), l'érosion reste à un niveau élevé et s'accompagne de la perte de terres fertiles dans les parties supérieures. Par ailleurs, les populations dont la majeure partie se trouve en aval dans la partie côtière de Saint-Jean du Sud jusqu'à Tiburon sont régulièrement frappées par les inondations qui causent également la détérioration des infrastructures agricoles et des pertes de récoltes aggravant l'insécurité

Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud

alimentaire.

L'utilisation des sols dans le département du Sud à des fins agricoles est inadéquate. En effet, 70% du sol ne conviennent pas à la production agricole et doivent être conservés pour les pâturages et la sylviculture. De même, des études recommandent que 41% de la superficie soit en permanence boisée et protégée et que, pour les 56% de la superficie occupée par l'agriculture, seulement 26,3% soient utilisées de cette façon. Un aménagement territorial basé sur le bassin versant de façon à mieux intégrer les risques hydriques est nécessaire pour mieux tirer parti des potentialités des sols et de la diversité des systèmes de production agricole liés à la multiplicité des milieux agro-écologiques.

Le département du Sud est dominé par une agriculture de subsistance à laquelle s'ajoutent l'insécurité foncière et la faiblesse de la taille des exploitations agricoles qui conditionnent la dégradation des terres. Les menaces sur l'environnement et les ressources naturelles se sont aggravées après le séisme du 12 janvier 2010 dans le département du Sud, sachant qu'aujourd'hui, de nombreux déplacés sont retournés vers la capitale. Il est très probable que la demande de bois de construction se traduise par une forte pression sur les aires encore boisées du département. Des alternatives socioéconomiques favorisant notamment la création d'emplois et la production agricole peuvent contribuer à amoindrir une telle pression.

Pour faire face aux problèmes créés par le séisme ajoutés à ceux préexistants, le PNUD a financé l'atelier de réflexion pour définir le programme d'Intégration post-séisme en faveur des déplacés dans le Sud. Cet atelier était organisé les 23 et 24 Mars par la Direction Départementale du Ministère du Plan avec la participation de toutes les directions départementales des ministères essentiels (Agriculture, Environnement, Education, Santé, Tourisme, Commerce), les mairies du département et des groupes organisés de la société civile. A l'issue des travaux, les participants ont exprimé le souhait d'être appuyés pour renforcer les projets de mitigation des risques de désastres, de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire. De tels souhaits ont été réitérés lors de la mission de terrain qui a eu lieu dans le département du Sud du 10 au 12 août 2010 dans le cadre de la formulation du projet et au cours de laquelle le PNUD, la FAO, le PAM et le PNUE joints à une délégation de la coopération norvégienne ont rencontré les instances précitées.

## **2. JUSTIFICATION ET DEMARCHE DU PROGRAMME**

### **Liens avec les priorités nationales**

Les priorités définies dans le Plan d'Action National pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH) de mars 2010 sont d'apporter un appui au gouvernement haïtien afin qu'il puisse:

- a) faire face à l'urgence ;*
- b) redémarrer les activités économiques ;*
- c) renforcer la cohésion sociale ;*
- d) réduire la vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles ;*
- e) relancer Haïti sur la voie du développement.*

Le projet vise à satisfaire ces besoins dans la mesure où il est en phase avec deux priorités établies dans le PARDH, à savoir la préparation à la saison cyclonique et la gestion des risques et des désastres, d'une part, et la production agricole, d'autre part. Il convient de noter que le Système des Nations Unies en Haïti se dote d'un 'Cadre Stratégique Intégré' (ISF) qui

Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud

intègre les nouveaux défis liés au séisme et se base directement sur le PARDH.

Le projet est en ligne avec la Politique de Développement Agricole du MARNDR. Il répond à quatre de ses sept axes stratégiques : 1/ l'appui à l'accessibilité aux facteurs de production (foncier, crédit, eau d'irrigation, intrants agricoles, équipements), 2/ l'appui à la relance de la production agricole et alimentaire de base (filières céréalières, haricot, banane, tubercules), 3/ l'appui à la transformation et à la commercialisation (promotion de filières agroalimentaires par le renforcement de l'entrepreneuriat agroindustriel, promotion des cultures d'exportation, mise en place d'infrastructures stratégiques pour l'écoulement des produits), 4/ le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles.

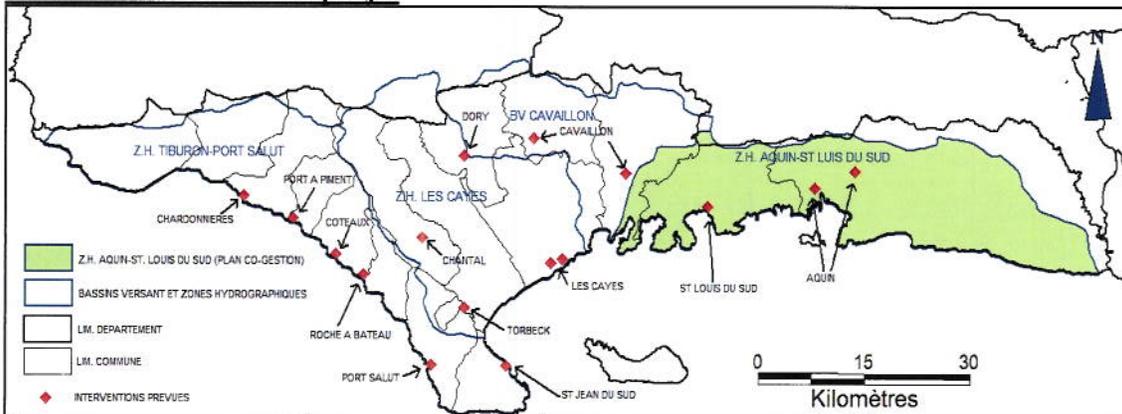
Par ailleurs, le projet est conforme à trois des neuf orientations programmatiques prioritaires par le Décret du 26 janvier 2006 portant sur la gestion de l'environnement pour la période 2005-2020. Il s'agit 1/ du renforcement des capacités institutionnelles de gestion de l'environnement aux différents niveaux de gouvernance, 2/ de l'aménagement et de la gestion intégrée des bassins-versants et des ressources côtières et marines et 3/ de la prévention et de la mitigation des risques liés aux phénomènes météorologiques, climatiques et sismiques.

### Stratégie de mise en œuvre

Les activités du projet chercheront à obtenir les résultats suivants :

- i) Des outils d'orientation développés à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud
- ii) Des espaces aménagés et protégés durablement dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval),
- iii) Un appui fourni au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire,
- iv) Les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques et désastres développées.

### Zones d'intervention du projet



Le projet interviendra en aval dans le bassin versant de Port-à-Piment de la zone hydrographique Tiburon-Port Salut, dans le bassin versant de Cavaillon et dans tous les bassins versants de la zone hydrographique Les Cayes par ses activités de mitigation des risques de désastres. Le projet interviendra surtout dans la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud aussi bien en aval qu'en amont. (voir ci-dessus la carte d'intervention du

Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud

projet).

Le projet est complémentaire des autres efforts d'aménagement et de gestion des bassins versants déjà réalisés ou en cours dans le département du Sud, notamment des efforts de la BID et du PNUE qui interviennent surtout en amont. En effet, joint aux activités multisectorielles du PNUE dans la partie sud-ouest du département du Sud à savoir la zone hydrographique Tiburon-Port Salut et aux activités englobantes de la BID dans la zone hydrographique Les Cayes et dans le bassin versant Cavaillon, le projet contribue aux objectifs de réduction de risque et de développement durable poursuivis par ces deux agences. Des rencontres d'information et de concertation seront organisées afin de jeter des passerelles et d'harmoniser les plans de travail. Ainsi le projet sera-t-il exécuté en synergie avec le projet d'appui au relèvement exécuté par le PNUD, les activités implémentées par le PNUE et les projets de gestion de bassins versants financés par la BID dans la région.

Le projet favorisera une approche participative pour les prises de décision, l'exécution et la réalisation des activités. Le Gouvernement haïtien ainsi que les Collectivités Territoriales seront impliqués dans l'exécution du projet de façon à assurer à la fois l'appropriation nationale et locale et la pérennisation des résultats. Le Gouvernement interviendra au travers du CIAT, du MDE et du MARNDR. Le projet développera des partenariats avec des ONG, des organisations paysannes et locales, dans l'exécution des différentes activités.

Le projet réalisera des diagnostics approfondis qui porteront sur les aspects biophysiques et socioéconomiques des bassins versants d'intervention d'Aquin et de Saint Louis du Sud. Sur cette base, des schémas d'aménagement et des plans de gestion intégrée de ces bassins versants seront élaborés pour favoriser la coordination des actions sur le terrain, l'identification des priorités et la gestion des risques et des désastres.

Plusieurs méthodologies pourront être considérées afin de créer des emplois, générer des revenus et favoriser le développement de petites entreprises agricoles. La modalité « haute intensité de main d'œuvre » (HIMO) permettra de générer des revenus additionnels, de créer des emplois et de fournir du travail rémunéré et des rations alimentaires à la population bénéficiaire, laquelle est caractérisée par un revenu et un niveau de connaissance techniques très faibles. Des mécanismes de subvention permettront de renforcer le capital de production locale et de favoriser un climat d'entrepreneuriat en facilitant l'apport d'intrants pour l'établissement de pépinières mixtes (herbacées, arbustes et arbres forestiers et fruitiers). Cet appui sera apporté principalement aux familles, communautés et associations. Il est à noter que le total des bénéficiaires directs s'élèvera à 10,000 personnes par mois. Et le nombre de bénéficiaires indirects sera environ de 400,000 personnes.

Pour le paiement des salaires, le PAM fournira des vivres équivalant à 40% du montant à payer aux ouvriers ordinaires dans le cadre des activités HIMO. Le PAM versera également 40% du salaire des superviseurs et contrôleurs. De plus, le PAM pourrait couvrir une partie des frais d'opération. Les modalités d'application seront définies au cas par cas et selon le partenaire d'exécution des travaux HIMO.

Par ailleurs, le projet adressera la problématique de la sexospécificité en associant les femmes à chacune de ses activités. Il encouragera les associations agricoles à inclure des agricultrices et à renforcer la participation des femmes dans la gestion des bassins versants. Il emploiera 50% de femmes au cours de son implémentation.

Les dispositifs mécaniques devant servir à la protection des bassins versants seront sélectionnés à partir des critères de simplicité des techniques à utiliser, de faisabilité, d'utilisation minimale d'intrants importés, du faible coût des équipements. Dans le même ordre d'idées, les critères de sélection des espèces qui serviront pour le reboisement prioriseront les espèces arborées locales adaptées au climat (forestières et fruitières), arbustes et herbacées, les espèces à croissance rapide, les espèces connues pour leur capacité de réhabilitation et de prévention de la dégradation des terres et des sols, les systèmes favorisant la diversification de la production et la restauration du paysage. On assurera un nombre suffisant et une distribution des pépinières permettant la disponibilité des plantes produites à proximité des lieux de plantation, réduisant les contraintes de transport et assurant un approvisionnement durable.

Le projet visant à induire un changement des comportements, la stratégie de communication revêtira une importance particulière. Une stratégie d'engagement des communautés et un calendrier précis de communications conjointes des autorités et des partenaires adressées aux populations concernées permettront d'influencer les comportements des communautés concernées. Par exemple, les modalités d'entretien et de surveillance des infrastructures, des pépinières et des plantations seront déterminées en collaboration avec les bénéficiaires et les collectivités locales afin de responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés. Tout particulièrement, les femmes seront associées à chacune de ses activités. La documentation et la dissémination régulières et précises des enseignements et leçons tirés faciliteront l'extension de ce projet dans d'autres départements.

Pour une protection efficace des bassins versants, le projet cherchera à toucher une masse critique d'agriculteurs exploitant une portion significative de terrains escarpés. En effet, les zones d'intervention seront choisies de façon à éviter l'isolement de parcelles et de ravins. Cela impliquera une plus forte proportion de terres consacrées aux cultures pérennes plutôt qu'aux cultures vivrières qui accentuent l'érosion des sols. Dans le même ordre d'idées, le projet favorisera la création d'emplois non agricoles au travers d'activités d'appui à l'agro-transformation en vue de transférer les pressions sur les mornes à forte pente aux plaines irriguées ainsi qu'à d'autres zones moins vulnérables à l'érosion.

Pour renforcer les capacités locales des ressources humaines, des départements étatiques, des organisations sociales et paysannes, des ateliers de travail et de discussions seront réalisés. Au niveau des producteurs ruraux, des Champs Écoles Paysans, CEP (Farmers Field Schools FFS), seront établis pour échanger des connaissances et diffuser des techniques de cultures durables et d'éducation environnementale. De telles structures faciliteront la mise en place de systèmes de production durable.

La durabilité des investissements initiaux est une des priorités du projet. Ce dernier déploiera des efforts importants pour bâtir des partenariats et renforcer les capacités locales et nationales nécessaires à une continuation des activités et à l'utilisation durable des résultats du projet. Principalement, des comités de gestion de bassin versant seront constitués par les différents usagers de l'eau (association d'irrigants, usagers d'eau potable,...) qu'ils soient publics ou privés. Une attention particulière sera portée à la détermination et au recouvrement des coûts de maintien et d'entretien des structures et ouvrages mis en place.

Le projet sera exécuté directement par le PNUD en partenariat avec le PAM qui y contribuera sous forme de rémunération et de nourriture au bénéfice des travailleurs et avec la FAO qui assurera la mobilisation de l'assistance technique pour la réalisation des activités de

conservation de sols et des eaux, de reboisement/agroforesterie, de fourniture d'intrants agricoles et d'équipements de stockage et de transformation, d'amélioration/réhabilitation de systèmes d'irrigation, et établissement de champs écoles paysans.

### 3. LE CADRE LOGIQUE

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses	COUTS/RESULTATS/ COUTS PAR AGENCE			TOTAL
				PNUD	FAO	PAM	
<p><b>Objectif global :</b> Diminuer la vulnérabilité des populations et des infrastructures qui, dans les bassins versants du département du Sud, sont régulièrement sujettes à des catastrophes climatiques.</p>	<p>Niveau de vulnérabilité des populations et des infrastructures aux aléas climatiques</p>	<p>Comparaison des cartes de vulnérabilité des populations et des infrastructures dans les bassins versants du département du Sud au début et à la fin du projet</p>	<p>Le Gouvernement et les Collectivités Territoriales manifeste une vraie volonté politique pour la réussite du projet Le pays connaît la stabilité politique Le Gouvernement, les Collectivités Territoriales et les communautés s'approprient les résultats du projet Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour entretenir, renforcer ou pérenniser les résultats du projet Le Gouvernement prend les dispositions nécessaires pour légaliser sinon formaliser les outils et les cadres institutionnels de gestion de bassins versants mis en place par le projet</p>				

<p><b>Objectif immédiat 1 :</b> Aménager durablement des espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval)</p> <p><b>Résultat attendu 1.1.</b> 75 ha de terres reboisées dans la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de pépinières</li> <li>- Mise en terre</li> <li>- Versement des salaires et distribution de nourritures</li> </ul>	<p>Surface totale aménagée dans les zones hydrographiques et bassins versants</p> <p>Superficie de terres reboisée</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapport d'avancement</p> <p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Un mécanisme participatif de surveillance est mis en place pour préserver les espaces aménagés</p> <p>Les surfaces reboisées sont protégées par les communautés et les autorités concernées</p> <p>Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	<p>385,000.00</p> <p>200,000.00</p>	<p>585,000.00</p>
<p><b>Résultat attendu 1.2.</b> 2,500 mètres linéaires de ravines corrigés</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et mobilisation de ressources (recrutement des ouvriers, achat et location de matériels et d'équipements, signature de contrats...)</li> <li>- Exécution des travaux de correction</li> <li>- Versement de salaires et distribution de nourriture</li> </ul> <p><b>Résultat attendu 1.3.</b> 10,000 m<sup>3</sup> de seuils et de digues de rétention d'eau construits au</p>	<p>Longueur de ravines corrigées</p> <p>Volume de seuils et de digues construits</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p> <p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Les ravines corrigées sont entretenues par les communautés et les autorités concernées Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p> <p>Les seuils et les digues construits sont protégés et entretenus par les communautés</p>	<p>2, 776,000.00</p> <p>600,000.00</p>	<p>2, 776,000.00</p> <p>600,000.00</p>

Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud

niveau de ravines	<p>Longueur des canaux d'irrigation et de drainage nettoyés</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>et les autorités concernées Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	500,000.00		500,000.00
<b>Résultat attendu 1.4.</b>	20000mètres linéaires de canaux d'irrigation et de drainages nettoyés		Le nettoyage de canaux est régulier	500,000.00		
<b>Activités :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et mobilisation de ressources (recrutement des ouvriers, achat et location de matériels et d'équipements, signature de contrats...)</li> <li>- Exécution travaux de construction</li> <li>- Versement de salaires et distribution de nourriture</li> </ul>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	400,000.00	100,000.00	500,000.00
<b>Résultat attendu 1.5.</b>	Des réseaux antiérosifs établis et entretenus		Les réseaux antiérosifs sont préservés	400,000.00	100,000.00	500,000.00
<b>Activités :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et mobilisation de ressources (recrutement des ouvriers, achat et location de matériels et d'équipements, signature de contrats...)</li> <li>- Exécution travaux d'établissement et d'entretien</li> </ul>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	400,000.00	100,000.00	500,000.00

des réseaux - Versement de salaires et distribution de nourriture									
<b>Objectif immédiat 2 :</b> Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire <b>Résultat attendu 2.1.</b> 100 parcelles agroforestières/sylvopastorales établies et aménagées <b>Activités :</b> - Planification et mobilisation de ressources (recrutement des ouvriers, achat et location de matériels et d'équipements, signature de contrats...) - Sensibilisation e formation - Développement de pépinières - Exécution travaux d'établissement et d'aménagement de parcelles <b>Résultat attendu 2.2.</b> Gestion de 10 systèmes d'irrigation améliorée <b>Activités :</b> - Identification et coordination	Nombre de professionnels du secteur agricole bénéficiant de l'appui technique et financier  Nombre de parcelles agroforestières/sylvopastorales établies/aménagées avec des systèmes de production durable	Rapports des ateliers de formation et de sensibilisation Contrat signé avec les agriculteurs  Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement	Les perspectives économiques et sociales incitent les professionnels agricoles bénéficiant de l'appui technique et financier à poursuivre voire amplifier les activités générées par le projet  Les parcelles établies et aménagées sont préservées  Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps  Les usagers irrigants participent volontiers aux séances de formation et d'information sur la gestion des systèmes d'irrigation	350,000.00	350,000.00	350,000.00	150,000.00	150,000.00	350,000.00

<p>des associations des usagers irrigants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des usagers à la gestion de systèmes d'irrigation</li> </ul> <p><b>Résultat attendu 2.3.</b></p> <p>Des intrants et des matériels agricoles sont disponibles pour les agriculteurs</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification des besoins (espèces, variétés, outils) et sélection des bénéficiaires/partenaires</li> <li>- Achat et distribution d'intrants</li> <li>- Sensibilisation et formation sur l'utilisation des intrants et des matériels agricoles</li> </ul>	<p>Quantité d'intrants et de matériels que le projet met à la disposition des agriculteurs</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement Liste d'intrants et de matériels effectivement mis à la disposition des agriculteurs Accusé de réception de matériels</p>	<p>Les usagers irrigants s'impliquent et reconnaissent l'utilité de la formation</p> <p>Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p> <p>Les agriculteurs irrigants s'impliquent et reconnaissent l'utilité de la formation</p>	<p>150,000.00</p>	<p>150,000.00</p>	<p>150,000.00</p>
<p><b>Résultat attendu 2.4.</b></p> <p>Des équipements de stockage et de transformation installés et fonctionnels</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification/sélection des activités de transformation, des équipements et des bénéficiaires, en priorisant les organisations de femmes.</li> <li>- Achat et distribution des équipements et mobilisation des travailleurs</li> <li>- Exécution des activités de transformation</li> </ul>	<p>Quantité d'équipements de stockage et de transformation installés et fonctionnels</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement Liste d'équipements de stockage et de transformation installés et fonctionnels</p>	<p>Les agriculteurs utilisent les équipements de stockage et de transformation dont ils bénéficient</p> <p>Les équipements de stockage et de transformation nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	<p>150,000.00</p>	<p>150,000.00</p>	<p>150,000.00</p>

<p><b>Résultat 2.5.</b> Des chaînes de valeur (filères) potentielles améliorées</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude de marché et des circuits de commercialisation nationale et internationale</li> <li>- Valorisation des produits ayant un bon potentiel économique</li> <li>- Diffusion de l'information sur les prix des produits valorisés</li> <li>- Etablissement de liens commerciaux entre les différents acteurs des filères considérées</li> <li>- Formation et accompagnement des producteurs pour l'accès aux marchés</li> </ul>	<p>Quantité de chaînes de valeur (filères) potentielles améliorées</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Le niveau des prix de marché des produits valorisés est suffisamment attractif pour les professionnels des filères considérées</p> <p>Les compétences nécessaires sont disponibles</p>	<p>50,000.00</p>
<p><b>Résultat attendu 2.6.</b> Financement octroyé agriculteurs et aux petites entreprises locales d'agro-transformation</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic des points forts et points faibles des petites industries d'agro-transformation</li> <li>- Développement et validation d'une étude sur les coûts de production des petites agro-industries de transformation</li> <li>- Financement de certains coûts de production</li> </ul>	<p>Niveau de financement dont bénéficieront les agriculteurs et les petites entreprises</p>	<p>Rapport de financement Rapports d'avancement</p>	<p>La capacité de production agricole est suffisamment élevée et les prix de marché suffisamment attractifs pour que des coûts de production valent la peine d'être financés</p> <p>Les compétences nécessaires pour la réalisation du diagnostic et le développement de l'étude sont disponibles</p>	<p>100,000.00</p>
				<p>50,000.00</p>

<p><b>Objectif immédiat 1 :</b> Aménager durablement des espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval)</p> <p><b>Résultat attendu 1.1.</b> 75 ha de terres reboisées dans la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de pépinières</li> <li>- Mise en terre</li> <li>- Versement des salaires et distribution de nourritures</li> </ul>	<p>Surface totale aménagée dans les zones hydrographiques et bassins versants</p> <p>Superficie de terres reboisée</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapport d'avancement</p> <p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Un mécanisme participatif de surveillance est mis en place pour préserver les espaces aménagés</p> <p>Les surfaces reboisées sont protégées par les communautés et les autorités concernées</p> <p>Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant</p> <p>Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	<p>385,000.00</p> <p>385,000.00</p>	<p>385,000.00</p>
<p><b>Résultat attendu 1.2.</b> 2,500 mètres linéaires de ravines corrigés</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et mobilisation de ressources (recrutement des ouvriers, achat et location de matériels et d'équipements, signature de contrats...)</li> <li>- Exécution des travaux de correction</li> <li>- Versement de salaires et distribution de nourriture</li> </ul> <p><b>Résultat attendu 1.3.</b> 10,000 m<sup>3</sup> de seuils et de digues de rétention d'eau construits au</p>	<p>Longueur de ravines corrigées</p> <p>Volume de seuils et de digues construits</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p> <p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Les ravines corrigées sont entretenues par les communautés et les autorités concernées</p> <p>Les conditions climatiques sont favorables Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant</p> <p>Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p> <p>Les seuils et les digues construits sont protégés et entretenus par les communautés</p>	<p>2,776,000.00</p> <p>2,776,000.00</p> <p>600,000.00</p>	<p>2,776,000.00</p> <p>600,000.00</p>

niveau de ravines	<p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et mobilisation de ressources (recrutement des ouvriers, achat et location de matériels et d'équipements, signature de contrats...)</li> <li>- Exécution travaux de construction</li> <li>- Versement de salaires et distribution de nourriture</li> </ul>	Longueur des canaux d'irrigation et de drainage nettoyés	<p>Rapports de visite de terrain</p> <p>Rapports d'avancement</p>	<p>et les autorités concernées</p> <p>Les conditions climatiques sont favorables</p> <p>Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant</p> <p>Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	500,000.00	500,000.00	500,000.00
<b>Résultat attendu 1.4.</b>	20000mètres linéaires de canaux d'irrigation et de drainages nettoyés			<p>Le nettoyage de canaux est régulier</p> <p>Les conditions climatiques sont favorables</p> <p>Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant</p> <p>Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	400,000.00	400,000.00	400,000.00
<b>Résultat attendu 1.5.</b>	Des réseaux antiérosifs établis et entretenus	Longueur des réseaux antiérosifs établis et entretenus	<p>Rapports de visite de terrain</p> <p>Rapports d'avancement</p>	<p>Les réseaux antiérosifs sont préservés</p> <p>Les conditions climatiques sont favorables</p> <p>Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant</p> <p>Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	400,000.00	400,000.00	400,000.00



<p><b>Résultat attendu 2.3.</b> Des intrants et des matériels agricoles sont disponibles pour les agriculteurs</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification des besoins (espèces, variétés, outils) et sélection des bénéficiaires/partenaires</li> <li>- Achat et distribution d'intrants</li> <li>- Sensibilisation et formation sur l'utilisation des intrants et des matériels agricoles</li> </ul>	<p>Quantité d'intrants et de matériels que le projet met à la disposition des agriculteurs</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement Liste d'intrants et de matériels effectivement mis à la disposition des agriculteurs Accusé de réception de matériels</p>	<p>Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p> <p>Les agriculteurs irrigants s'impliquent et reconnaissent l'utilité de la formation</p>	<p>235,000.00</p>	<p>235,000.00</p>
<p><b>Résultat attendu 2.4.</b> Des équipements de stockage et de transformation installés et fonctionnels</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification/sélection des activités de transformation, des équipements et des bénéficiaires, en priorisant les organisations de femmes.</li> <li>- Achat et distribution des équipements et mobilisation des travailleurs</li> <li>- Exécution des activités de transformation</li> </ul>	<p>Quantité d'équipements de stockage et de transformation installés et fonctionnels</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement Liste d'équipements de stockage et de transformation installés et fonctionnels</p>	<p>Les agriculteurs utilisent les équipements de stockage et de transformation dont ils bénéficient</p> <p>Les équipements de stockage et de transformation nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps</p>	<p>230,000.00</p>	<p>230,000.00</p>

<p><b>Résultat 2.5.</b> Des chaînes de valeur (filières) potentielles améliorées</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude de marché et des circuits de commercialisation nationale et internationale</li> <li>- Valorisation des produits ayant un bon potentiel économique</li> <li>- Diffusion de l'information sur les prix des produits valorisés</li> <li>- Etablissement de liens commerciaux entre les différents acteurs des filières considérées</li> <li>- Formation et accompagnement des producteurs pour l'accès aux marchés</li> </ul>	<p>Quantité de chaînes de valeur (filières) potentielles améliorées</p>	<p>Rapports de visite de terrain Rapports d'avancement</p>	<p>Le niveau des prix de marché des produits valorisés est suffisamment attractif pour les professionnels des filières considérées</p> <p>Les compétences nécessaires sont disponibles</p>	<p>89,220.00</p>	<p>89,220.00</p>
<p><b>Résultat attendu 2.6.</b> Financement octroyé agriculteurs et aux petites entreprises locales d'agro-transformation</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic des points forts et points faibles des petites industries d'agro-transformation</li> <li>- Développement et validation d'une étude sur les coûts de production des petites agro-industries de transformation</li> <li>- Financement de certains coûts de production</li> </ul>	<p>Niveau de financement dont bénéficient les agriculteurs et les petites entreprises</p>	<p>Rapport de financement Rapports d'avancement</p>	<p>La capacité de production agricole est suffisamment élevée et les prix de marché suffisamment attractifs pour que des coûts de production valent la peine d'être financés</p> <p>Les compétences nécessaires pour la réalisation du diagnostic et le développement de l'étude sont disponibles</p>	<p>130,000.00</p>	<p>130,000.00</p>

<p><b>Objectif immédiat 3 :</b> Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud</p> <p><b>Résultat attendu 3.1.</b> Une caractérisation et un diagnostic de la zone hydrographique réalisés</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte, stockage et traitement de données et d'information</li> <li>- Développement et validation d'études biophysiques et socioéconomiques</li> </ul> <p><b>Résultat attendu 3.2.</b> Un plan de cogestion élaboré pour la zone hydrographique</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des informations et définition de la ligne de base</li> <li>- Elaboration d'une carte d'aménagement</li> <li>- Etablissement des lignes d'action et des indicateurs</li> <li>- Définition du cadre de mise en oeuvre</li> </ul> <p><b>Résultat attendu 3.3.</b> Un plan d'aménagement du territoire, incluant entre autres un plan d'investissement élaboré pour la zone hydrographique</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de la ligne de base</li> <li>- Elaboration d'une carte d'aménagement</li> </ul>	<p>Quantité d'outils d'orientation développés</p> <p>Etudes de caractérisation et de diagnostic réalisées</p> <p>Plan de cogestion élaborée pour la zone hydrographique</p> <p>Plan d'aménagement du territoire élaboré pour la zone hydrographique</p>	<p>Rapports d'avancement Rapports de consultation finalisés et validés</p> <p>Rapports d'étude</p> <p>Plan de cogestion disponible</p> <p>Carte disponible</p> <p>Plan d'aménagement disponible</p>	<p>Les outils d'orientation développés pour l'aménagement et la gestion des bassins versants sont utilisés</p> <p>Les compétences nécessaires pour le développement des études sont disponibles</p> <p>Le Gouvernement, les Collectivités Territoriales et les communautés approuvent et s'approprient le plan de cogestion</p> <p>Les compétences nécessaires sont disponibles</p> <p>Le Gouvernement, les Collectivités Territoriales et les communautés approuvent et s'approprient le plan d'aménagement</p> <p>Les compétences nécessaires sont disponibles</p>	<p>200,000.00</p> <p>50,000.00</p> <p>50,000.00</p>		<p>200,000.00</p> <p>50,000.00</p> <p>50,000.00</p>
---	---	---	--	---	--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement des lignes d'action et des indicateurs</li> <li>- Développement d'un plan d'investissement pour l'aménagement</li> <li>- Identification et formulation de programmes et projets</li> </ul> <p><b>Résultat attendu 3.4. 5</b> projets pilote exécutés.</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection des projets et identification des partenaires.</li> <li>- Mise en œuvre des projets</li> <li>- suivi et évaluation des projets.</li> </ul>	<p>Nombre de projets pilote exécutés</p>	<p>Rapport final des projets pilote exécutés</p>	<p>Le Gouvernement, les Collectivités Territoriales et les communautés s'approprient les leçons apprises des projets pilote exécutés</p> <p>Les acteurs concernés approuvent et s'impliquent dans la sélection et la mise en œuvre des projets</p>	<p><b>50,000.00</b></p>		<p><b>50,000.00</b></p>
<p><b>Objectif immédiat 4 :</b></p> <p>Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques de désastres</p> <p><b>Résultat attendu 4.1.</b></p> <p>Des comités de gestion de bassins versant sont constitués et fonctionnels</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des règlements de fonctionnement des comités</li> <li>- Choix des membres du comité</li> <li>- Mise en place et opérationnalisation des structures de fonctionnement du comité</li> <li>- Organisation des réunions des comités</li> </ul>	<p>Variation du niveau de capacités des instances concernées</p> <p>Comités constitués</p>	<p>Rapport d'avancement Rapport d'évaluation des capacités</p> <p>Rapport de réunion des comités</p>	<p>Les structures concernées prennent conscience des capacités renforcées et les utilisent pour l'aménagement des espaces</p> <p>Les comités de gestion de bassins versants jouent pleinement leur rôle en appui aux instances déjà existantes</p> <p>Les acteurs concernés reconnaissent l'importance des comités, s'y engagent, valident et utilisent les cadres de fonctionnement élaborés</p>	<p><b>25,000.00</b></p>		<p><b>25,000.00</b></p>

<p><b>Résultat attendu 4.2.</b></p> <p>Des personnes sont formées et sensibilisées pour la gestion des bassins versants et du risque de désastres</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production et diffusion de manuels, guides, vidéos... pour la formation et le plaidoyer sur la gestion des bassins versants et du risque de désastres</li> <li>- Réalisation de séminaires de formation (réduction des risques, développement économique, gestion de projets, etc.)</li> </ul>	<p>Nombre de personnes formées et sensibilisées pour la gestion des bassins versants et du risque de désastres</p>	<p>Rapport des séances de formation et de sensibilisation</p>	<p>Les personnes formées et sensibilisées s'engagent dans la gestion des bassins versants et du risque de désastres</p> <p>Les acteurs visés estiment que la formation et de l'information sur la gestion des bassins versants et du risque de désastres sont importantes pour leurs activités professionnelles</p>	<p>40,000.00</p>	<p>40,000.00</p>
<p><b>Résultat attendu 4.3.</b> Une loi-cadre est proposée pour la gestion des bassins versants</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la loi-cadre</li> <li>- Présentation de la loi-cadre</li> </ul>	<p>Loi-cadre proposée</p>	<p>Rapport de consultation</p>	<p>La loi proposée est approuvée par le Parlement et publiée dans le Moniteur</p> <p>Le législateur reconnaît la nécessité d'une loi-cadre pour la gestion des bassins versants</p> <p>Les compétences nécessaires à l'élaboration de la loi-cadre sont disponibles</p>	<p>20,000.00</p>	<p>20,000.00</p>
<p><b>Résultat attendu 4.4.</b> Un modèle de système d'information conçu et opérationnel pour la gestion des bassins versants</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du modèle de système d'information</li> <li>- Présentation et validation du modèle</li> <li>- Application du modèle de système d'information</li> </ul>	<p>Système d'information conçu et opérationnel pour la gestion des bassins versants</p>	<p>Document de conception du système d'information</p> <p>Rapport de visite de terrain</p> <p>Rapport d'avancement</p> <p>Document d'information produit à partir des données du système</p>	<p>Les intervenants de la gestion des bassins versants répliquent le modèle de système d'information et l'améliorent</p> <p>Les compétences nécessaires à la conception du modèle de système d'information et à son opérationnalisation sont disponibles</p> <p>Les agriculteurs estiment que la</p>	<p>422,000.00</p>	<p>422,000.00</p>

<p><b>Résultat attendu 4.5.</b> 1 Cycle de Champs Écoles Paysans sur 5 Mois (amont et aval de Bassin Versant) établis et fonctionnels</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des groupements des agriculteurs</li> <li>- Mise en place des CEP</li> <li>- Formation des agriculteurs dans les champs écoles</li> </ul> <p><b>Résultat attendu 4.6.</b> Gestion efficace du projet</p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la structure de mise en œuvre</li> <li>- Coordination</li> <li>- Suivi-évaluation</li> </ul>	<p>Nombre de CEP établis et fonctionnels Nombre de fermiers certifiés</p> <p>Taux de décaissement Nbre staffs recrutés</p>	<p>Rapport de visite de terrain Rapport d'avancement Tests</p> <p>Rapports financiers Rapports d'avancement Rapport final</p>	<p>formation prodiguée dans les CEP leur est utile pour leurs activités professionnelles</p> <p>Les compétences nécessaires à l'établissement et au fonctionnement sont disponibles</p> <p>Les instances nationales et locales utilisent la structure de gestion du projet pour combler les défaillances de capacité de gestion de bassins versants et du risque de désastres</p> <p>Les compétences nécessaires à la gestion du projet sont disponibles</p>	<p>197,500.00</p> <p>500,000.00</p>	<p>197,500.00</p> <p>500,000.00</p>
---	--	---	--	-------------------------------------	-------------------------------------

#### 4. BUDGET DU PROJET

<b>BUDGET DU PROJET</b>			
<b>CATEGORIES</b>	<b>MONTANT PAR AGENCE</b>		<b>MONTANT TOTAL (US\$)</b>
	<b>PNUD</b>	<b>FAO</b>	
1. Provisions, produits, équipement et transport	730,000	653,720	1, 383 720
2. Personnel (personnel, consultants et voyage)	500,000	299,000	799,000
3. Formation des partenaires	65,000	157,750	222, 750
4. Contrats	4, 661,000	193,500	4, 854,500
5. Autres coûts directs	62,149	79,750	141, 899
<b>Sous-Total Coûts du Programme</b>	<b>6, 018,149</b>	<b>1, 383,720</b>	<b>7, 401,869</b>
Frais de gestion (7%) *	421,271	96,860	518,131
Frais de l'Agent administratif (1%)**			80,000
<b>TOTAL</b>			<b>8, 000,000</b>

\* Conformément au Mémoire d'Accord (MOU) signé pour le FRH GNUD, les frais de gestion ne doivent pas dépasser 7% du Sous-Total du Coût du Programme. Les définitions des catégories se trouvent dans les instructions accessibles sur le site [www.undg.org](http://www.undg.org).

\*\* Les frais de l'Agent administratif représentent 1% du montant Total du Budget, c.-à-d. du montant transféré par l'Agent Fiscal du FRH.

A noter qu'outre le financement de 8, 000,000 US\$ accordé par le FRH, le PNUD et le PAM contribueront respectivement à hauteur de 1, 000,000 US\$ et de 2, 000,000 US\$, soit à un total de 3, 000,000 US\$.

#### 5. ARRANGEMENTS DE GESTION ET DE COORDINATION

Le présent projet est un projet conjoint qui sera mis en œuvre par le PNUD, le PAM et la FAO.

##### *Responsabilité et compétences des agences de mise en œuvre*

Le PNUD se charge de livrer les produits 1, 3 et 4 et assure la coordination et la gestion du projet. Le PAM contribue à la livraison du produit 1 dans la mesure où il s'occupe de l'ensemble des activités de rémunération des travailleurs HIMO en leur fournissant des salaires sous forme d'argent ou de nourriture. La FAO participe à l'obtention du produit 4 en se chargeant de générer le résultat 4.5 (établissement de Champs Écoles Paysans) et est entièrement responsable de la livraison du produit 2.

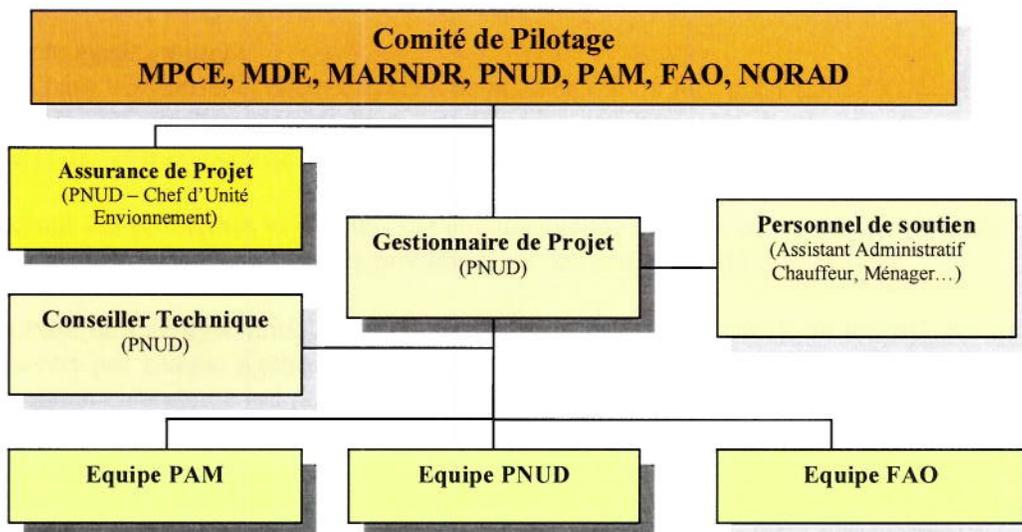
Objectif Immédiat	Partie Responsable
1. Aménager durablement des espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval)	PNUD
2. Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire	FAO
3. Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud	PNUD
4. Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion du risque de désastres	PNUD
	FAO

La répartition des responsabilités entre le PNUD, le PAM et la FAO est entièrement basée sur la complémentarité de leurs compétences et de leurs valeurs ajoutées. Présent en Haïti depuis plus de 30 ans, le PNUD apporte une assistance technique et financière au Gouvernement haïtien particulièrement en matière de renforcement des capacités individuelles et institutionnelles. Il a expérimenté au cours des 5 dernières années dans le département du Sud-Est le développement d'un certain nombre d'outils pour la planification de l'aménagement et de la gestion de bassins versants. Au cours de cette même période, le PNUD a mis en œuvre aux Gonaïves et dans la région des Cayes deux programmes majeurs de réduction de vulnérabilité qui se focalisaient sur la protection de bassins versants (reboisement, construction de digues, de seuils, de réseaux antiérosifs, gabionnage...). Le PAM y a participé pour le paiement des salaires en argent ou en nourriture. Les résultats de ces deux programmes ont contribué effectivement à la diminution des risques d'inondation et d'érosion.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, la FAO intervient en Haïti en appui technique au Gouvernement. Elle mène plusieurs initiatives de développement de l'agroforesterie pour la promotion d'une agriculture durable, la protection des ressources naturelles et la gestion des bassins versants. Elle met en œuvre des projets à Marmelade, Plaisance, Marigot, Marchand Dessalines, Fort Liberté, à Léogane respectivement financé par l'ACDI, l'AECID, la Coopération décentralisée française et l'Union européenne, la NORAD et la Coopération Finlandaise.

#### *Structure organisationnelle*

Le projet est constitué d'un Comité de Pilotage et d'une structure de mise en œuvre. La structure organisationnelle du Projet est décrite dans l'organigramme ci-dessus (figure).



Le Comité de Pilotage est mis sur pied par le PNUD et se réunit au moins deux fois par an. Il fonctionne comme un espace de concertation et a deux fonctions principales : une fonction d'orientation et une fonction de supervision du projet. Il statue régulièrement sur l'état d'avancement du projet et s'assure que les principales décisions ont été prises en conformité avec les procédures établies et dans l'esprit du projet. Il est composé du MPCE, du Mde, du MARNDR, du PNUD, du PAM, de la FAO et de la NORAD. Le président de séance est désigné à chaque rencontre du Comité. Compte tenu de leurs activités dans le département du Sud, la BID et le PNUE peuvent être invités en vue de faciliter la synergie et la complémentarité.

Sous la supervision générale du Comité de Pilotage, la structure de mise en œuvre assure la bonne gestion du projet et la réalisation de ses activités suivant les attributions et responsabilités de ses composantes. La structure de mise en œuvre est appelée à rechercher la complémentarité, développer des synergies avec les diverses interventions dans le département du Sud, favoriser une bonne appropriation du projet par les institutions partenaires et faire des suggestions, dans les limites de ses compétences pour garantir le succès du projet.

La structure de mise en œuvre est constituée d'une structure de coordination incluant un Gestionnaire de Projet appuyé par un(e) Conseiller(ère) Technique et un personnel de soutien (Assistant(e) Administratif(ve), Chauffeurs...) et de trois équipes conduites respectivement par le PNUD, le PAM et la FAO. Au travers de son équipe, chaque agence produit les résultats qui sont de ses responsabilités.

Pour la mise en œuvre des activités, chaque agence, notamment le PNUD et la FAO, recevra directement la somme correspondant au budget estimé du plan de travail conjoint pour ses activités financées par le FRH. Les transactions financières, d'achats et d'approvisionnement seront effectuées sur la base du plan de travail et suivant les règles et procédures de l'agence concernée.

Environnemental	Organisationnel	Type de risques				Stratégique
		Politique	Opérationnel	Réglementaire		
Augmentation de la fréquence des pluies ralentissant les travaux de protection de bassins versants	Complexité organisationnelle rendant difficile la coordination	Faible engagement du Gouvernement perturbant le fonctionnement du comité de pilotage	Multiplicité des acteurs intervenant dans l'exécution rendant difficile la coordination	Nouvelle loi qui, remettant en cause la légalité de la CIRH, arrête les activités du projet	Nouvelles orientations politiques modifiant les priorités du projet	
		Manque de volonté politique perturbant le fonctionnement du comité de pilotage	Manque de coordination avec les activités de la BID et du PNUE dans le département du Sud provoquant des duplications			
		Instabilité due à la non réalisation ou à la contestation des prochaines élections ralentissant les activités				
		Changement de Gouvernement après les élections mettant en cause l'orientation et les priorités du projet				
Mesures de mitigation						
Réaliser la plupart des travaux avant et après la saison cyclonique	Assurer un fort leadership	Renforcer le plaidoyer	Assurer un fort leadership	Assurer l'appropriation du Gouvernement	Ajuster le plan de travail	
		Ajuster le plan de travail	Tenir compte des plans de travail de la BID et du PNUE			

## 8. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
<b>Résultat 1.1.</b> 75 ha de terres reboisés dans la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud													
Sensibilisation et formation													PNUD
Développement de pépinières													PNUD
Mise en terres													PNUD
Versement de salaires et distribution de nourritures													PAM
<b>Résultat 1.2.</b> 2,500 mètres linéaires de ravines corrigés													
Planification et mobilisation de ressources													PNUD
Sensibilisation et formation													PNUD
Réalisation des travaux de correction													PNUD
Versement de salaires et distribution de nourriture													PAM
<b>Résultat 1.3.</b> 10,000 m <sup>3</sup> de seuils et de digues de rétention d'eau construits au niveau de ravines													
Planification et mobilisation de ressources													PNUD
Sensibilisation et formation													PNUD
Exécution travaux de construction													PNUD
Versement de salaires et distribution de nourriture													PAM
<b>Résultat 1.4.</b> 30,000 mètres linéaires de canaux d'irrigation et de drainages nettoyés													
Planification et mobilisation de ressources													PNUD
Sensibilisation et formation													PNUD
Exécution travaux de nettoyage													PNUD
Versement de salaires et distribution de nourriture													PAM
<b>Résultat 1.5.</b> Des réseaux antiérosifs établis et entretenus													
Planification et mobilisation de ressources													PNUD
Sensibilisation et formation													PNUD
Exécution travaux d'établissement et d'entretien des réseaux													PNUD
Versement de salaires et distribution de nourriture													PAM
<b>Résultat 2.1.</b> 100 parcelles agroforestières/sylvopastorales établies et aménagées													
Planification et mobilisation de ressources													FAO
Sensibilisation et formation													FAO
Développement de pépinières													FAO
Exécution des travaux d'établissement et													FAO

Du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
d'aménagement de parcelles													
<b>Résultat 2.2. Gestion de 10 systèmes d'irrigation améliorée</b>													
Planification et identification et des associations des usagers irrigants													FAO
Coordination Formation des usagers à la gestion de systèmes d'irrigation													FAO
<b>Résultat 2.3. Des intrants et des matériels agricoles sont disponibles pour les agriculteurs</b>													
Planification des besoins (espèces, variétés, outils...) et sélection des bénéficiaires et partenaires													FAO
Achat et distribution d'intrants													FAO
Sensibilisation et formation sur l'utilisation des intrants et des matériels agricoles													FAO
<b>Résultat 2.4. Des équipements de stockage et de transformation installés et fonctionnels</b>													
Planification et identification/ sélection des activités de transformation, des équipements et des bénéficiaires, en priorisant les organisations de femmes.													FAO
Achat et distribution des équipements et mobilisation des travailleurs													FAO
Exécution des activités de transformation													FAO
<b>Résultat 2.5. Des chaînes de valeur (filères) potentielles améliorées</b>													
Réalisation d'une étude de marché et des circuits de commercialisation nationale et internationale													FAO
Valorisation des produits ayant un bon potentiel économique													FAO
Diffusion de l'information sur les prix des produits valorisés													FAO
Etablissement de liens commerciaux entre les différents acteurs des filières priorisées													FAO
Formation et accompagnement des producteurs pour l'accès aux marchés													FAO
<b>Résultat 2.6. Financement octroyé agriculteurs et aux petites entreprises locales d'agro-transformation</b>													
Diagnostic des points forts et points faibles des petites industries d'agro-transformation													FAO
Développement et													FAO

Du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
validation d'une étude sur les coûts de production des petites agro-industries de transformation													
Financement de certains coûts de production													FAO
<b>Résultat 3.1. Une caractérisation et un diagnostic de la zone hydrographique réalisés</b>													
Collecte, stockage et traitement de données et d'information													PNUD
Développement et validation d'études biophysiques et socioéconomiques													PNUD
<b>Résultat 3.2. Un plan de cogestion élaboré pour la zone hydrographique</b>													
Evaluation des informations et définition de la ligne de base													PNUD
Etablissement des lignes d'action et des indicateurs													PNUD
Définition du cadre de mise en œuvre													PNUD
<b>Résultat 3.3. Un plan d'aménagement du territoire, incluant des programmes et des projets, élaboré pour la zone hydrographique</b>													
Evaluation et définition de la ligne de base													PNUD
Elaboration d'une carte d'aménagement													PNUD
Etablissement des lignes d'action et des indicateurs													PNUD
Développement d'un plan d'investissement pour l'aménagement													PNUD
Identification et formulation de programmes et projets													PNUD
<b>Résultat 3.4. 10 projets pilote exécutés</b>													
Sélection des projets et identification des partenaires													PNUD
Mise en œuvre des projets													PNUD
Suivi et évaluation des projets													PNUD
<b>Résultat 4.1. Des comités de gestion de bassins versant sont constitués et fonctionnels</b>													
Choix des membres des comités													PNUD
Elaboration des règlements de fonctionnement des comités													PNUD
Mise en place et opérationnalisation des structures de fonctionnement du comité													PNUD
Organisation des réunions des comités													PNUD
<b>Résultat 4.2. Des personnes sont formées et sensibilisées pour la gestion des bassins versants et du risque de désastres</b>													
Production et diffusion de manuels, guides, vidéos... pour la formation et le plaidoyer sur la													PNUD

Du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
gestion des bassins versants et du risque de désastres													
Réalisation de séminaires de formation													PNUD
<b>Résultat 4.3.</b> Une loi-cadre est proposée pour la gestion des bassins versants													
Développement de la loi-cadre													PNUD
Présentation de la loi-cadre													PNUD
<b>Résultat 4.4.</b> Un modèle de système d'information conçu et opérationnel pour la gestion des bassins versants													
Elaboration du modèle de système d'information													PNUD
Présentation et validation du modèle													PNUD
Application du modèle de système d'information													PNUD
<b>- Résultat 4.5.</b> 2 Champs Écoles Paysans (amont et aval de Bassin Versant) établis et fonctionnels													
Identification des groupements des agriculteurs													FAO
Mise en place des CEP													FAO
Formation des agriculteurs dans les champs écoles													FAO
<b>Résultat attendu 4.6.</b> Gestion efficace du projet													
Mise en place de la structure de mise en œuvre													PNUD
Coordination													PNUD
Suivi-évaluation													PNUD

**ANNEXE 1:  
Résumé du Projet**

**FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI (FRH)  
du Groupe des Nations-Unies pour le Développement**

**RÉSUMÉ DU PROJET**

*(A mettre en ligne sur le site du FRH GNUM)*

<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b>	PNUD, FAO		<b>Domaine Prioritaire:</b>	- Prévention et gestion des désastres - Agriculture Création d'emplois et formation	
<b>Autorité(s) nationale(s):</b>	Ministère de l'Environnement				
<b>Numéro du Projet:</b>					
<b>Nom du Projet:</b>	Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud				
<b>Budget Total:</b>	11 millions US\$ dont 1 million du PNUD et 2 millions du PAM				
<b>Zone d'intervention:</b>	- Zone hydrographique Aquin-St Louis du Sud - Zone hydrographique Tiburon Port-Salut - Bassin versant Cavaillon - Bassin versant Les Cayes				
<b>Date d'approbation:</b>					
<b>Durée du Projet:</b>	13 mois	<b>Date de démarrage:</b>	Décembre 2010	<b>Date de clôture:</b>	Janvier 2011
<b>Description du Projet:</b>	<p>Adressant le problème de vulnérabilité caractérisant le département du Sud, le projet a pour objectif de diminuer les risques socioéconomiques et environnementaux qui sont liés aux aléas naturels et auxquels sont sujettes des populations et des infrastructures dans les bassins versants du département du Sud. Dans l'immédiat, le Projet vise 4 objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aménager durablement des espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval),</li> <li>2. Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire,</li> <li>3. Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud</li> <li>4. Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques de désastres.</li> </ol> <p>Le projet adopte la modalité HIMO pour réaliser les activités d'aménagement de bassins versants et favorise la participation tout en mettant l'accent sur la problématique de genre. Il développe des synergies avec les autres interventions dans les zones d'intervention et des partenariats avec les organisations locales.</p>				

<b>Objectif global:</b>	Diminuer les risques socioéconomiques et environnementaux qui sont liés aux aléas naturels et auxquels sont sujettes des populations et des infrastructures dans les bassins versants du département du Sud
<b>Objectifs immédiats:</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aménager durablement des espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval),</li> <li>2. Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire,</li> <li>3. Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud</li> <li>4. Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques de désastres</li> </ol>

Résultats clés	Activités clés
3,000 mètres linéaires de ravines corrigés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécution des travaux de correction</li> <li>- Versement de salaires et distribution de nourriture</li> </ul>
15,000 m3 de seuils et de digues de rétention d'eau construits au niveau de ravines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécution des travaux de correction</li> <li>- Versement de salaires et distribution de nourriture</li> </ul>
30,000 mètres linéaires de canaux d'irrigation et de drainages nettoyés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécution des travaux de correction</li> <li>- Versement de salaires et distribution de nourriture</li> </ul>
200 parcelles agroforestières et sylvopastorales aménagées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de pépinières</li> <li>- Exécution travaux d'établissement et d'aménagement de parcelles</li> </ul>
100 ha de terres reboisés dans la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection des espèces et définition des modèles agroforestiers</li> <li>- Installation de pépinières</li> <li>- Aménagement des parcelles</li> </ul>
Un plan d'aménagement de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une carte d'aménagement</li> <li>- Etablissement des lignes d'action et des indicateurs</li> <li>- Développement d'un plan d'investissement pour l'aménagement</li> </ul>
Des comités de gestion de bassins versant constitués	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des règlements de fonctionnement des comités</li> <li>- Choix des membres du comité</li> <li>- Mise en place et opérationnalisation des structures de fonctionnement des comités</li> </ul>
<b>Approvisionnement</b>	

**ANNEXE 2:**  
**Etat d'avancement du Programme – Compte rendu trimestriel**

**FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAITI (FRH)**  
**du Groupe des Nations-Unies pour le Développement**

**ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET**  
**COMPTE RENDU TRIMESTRIEL**

*(A mettre en ligne sur le site du HRF GNUD)*

**[DATE]**

<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b>		<b>Domaine Prioritaire/Secteur:</b>	
<b>Autorité(s) nationale(s):</b>			
<b>Numéro du Projet:</b>			
<b>Nom du Projet:</b>			
<b>Budget Total:</b>			
<b>Zone d'intervention:</b>			
<b>Date d'approbation/Comité de Pilotage:</b>			
<b>Durée du Projet:</b>		<b>Date de démarrage:</b>	<b>Date de clôture:</b>
<b>Montants engagés:</b>			<b>Pourcentage du montant approuvé:</b>
<b>Montants déboursés:</b>			<b>Pourcentage du montant approuvé:</b>
<b>Retard éventuel (mois):</b>		<b>Commentaires:</b>	

<b>Objectifs:</b>	<b>Réalisations/Résultats:</b>	<b>Pourcentage de réalisation:</b>

**Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:**

--